

FOOT



# Haute-Vienne



hebdo

N° 4 – 23 Août 2019

## District Haute-Vienne

### Siège social :

4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGES

### Accueil :

#### Secrétariat :

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)

#### Site internet :

[http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/ind\\_ex.shtml](http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/ind_ex.shtml)

#### Adresse postale :

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

### Horaires d'ouverture des Bureaux :

Du lundi au Vendredi :  
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

## Agenda

Samedi 7 septembre 2019  
de 8 h 45 à 12 H :  
Réunion annuelle des arbitres

Lundi 9 septembre 2019 à  
18H00 :  
Comité de direction

Mardi 17 septembre 2019 à  
18H00 :  
Réunion Jeunes U17-U15



## Sommaire:

**Procès-verbaux :** .....p 2 à 5  
Bureau – Statuts Règlements –  
Foot Animation

**Partenaires :** .....p 6



# TOURNOI INTERNATIONAL U18

## 13<sup>ème</sup> ÉDITION

### FRANCE, RUSSIE, PORTUGAL, SÉNÉGAL

# 4, 6 et 8 SEPT. 2019

[www.jslafarge.com](http://www.jslafarge.com) - 05 55 05 16 14  
#LFA2019



Le traditionnel tournoi Lafarge Foot Avenir U18 se déroulera cette année du 04 au 08 septembre 2019 à Limoges sur les installations du stade de Beaublanc.

Les 4 sélections de cette 13ème édition sont : la Russie, le Portugal, le Sénégal et la France.

Lors de chaque journée, 2 rencontres seront au programme les 04, 06 et 08 septembre.

Prix des places : 7€ pour les 2 matches et gratuit jusqu'à 17 ans.

Renseignements possible auprès de la JS Lafarge au 05.55.05.16.14 ou

[jslafarge@wanadoo.fr](mailto:jslafarge@wanadoo.fr)



## BUREAU

REUNION DU 20 AOUT 2019.

**PRESENTS:** M. Bernard LADRAT (Président)

MM. BARRAT - CACOUT - GIRAUD - PLEINEVERT – ROUGIER - QUESSON

**ABSENT :** M DUPUY

\*\*\*\*\*

Les statuts du district de la Haute-Vienne permettant de se réunir, si l'urgence l'exige, par voie électronique, les membres du Bureau ont pris connaissance des poules SENIORS (D1 à D4) – FEMININES INTERDISTRICTS A 11 (D1)

### POULES SENIORS (D1 à D4) È FEMININES INTERDISTRICTS A 11 :

Le Bureau,

- Valide à l'unanimité des présents les compositions suivant les propositions faites.

Le Président  
Bernard LADRAT

Le secrétaire général  
Bernard QUESSON

## POLE REGLEMENTS APPLICATIONS

## COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS :

Réunion du 22 AOUT 2019  
PV N. 1

**PRESENTS :** MM. CACOUT – GIRAUD - BARRAT

**EXCUSES :** MM. PLEINEVERT - MISTOIHI - COUTY

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **notifications officielles aux clubs**.  
Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District de La Haute-Vienne, dans les conditions de délai (**7 jours** à partir du lendemain du jour de la notification du procès-verbal) et conformément aux dispositions de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*



Clubs - pouvant utiliser 1 ou 2 muté (s) supplémentaire (s) – qui ont désigné l'équipe dans laquelle ils souhaitent l' (les) utiliser.

<u>Club</u>	<u>Equipe</u>	<u>Nombre de muté(s) supplémentaire(s)</u>
US SOLIGNAC	D2	1
AS NEXON	D2	1
ASPTT LIMOGES	D3	1
LA ROCHE L'ABEILLE	D2	1
USA CONDAT SUR VIENNE	D2	2

Le Président de la commission,

Jean-Michel CACOUT

Le Secrétaire

Marc GIRAUD

## COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 21 AOUT 2019  
PV N° 1

**PRESENTS :** Mme DELEBECQUE - MM. COUDERT - COLOMBIER – DESPLAT - DUPUY – FILLEUL – LAYLA VOIX.

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.  
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

## Catégories d'Âge - Saison 2019/2020

<b>SAISON 2019/2020</b>	<b>CATÉGORIES</b>
Année de naissance	Garçons / Filles
2014	U6 - U7F
2013	U7 Æ U7F
2012	U8 Æ U8F
2011	U9 Æ U9F
2010	U10 Æ U10F
2009	U11 Æ U11F
2008	U12 Æ U12F
2007	U13 Æ U13F



## Catégorie U12-U13

Enfants née en 2007 - 2008

### DATE D'ENGAGEMENT CRITERIUM ET CHALLENGES À 8

- ⚽ Départemental 1 : Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2019, minuit via Footclubs.  
=>1<sup>ère</sup> Journée : Samedi 14 Septembre 2019
- ⚽ Départemental 2, 3 et 4 : Dimanche 8 Septembre 2019, minuit via Footclubs.  
=>Jour de Coupe : Samedi 21 Septembre 2019.

### ENGAGEMENT FESTIVAL U13 PITCH

Les équipes disputant un critérium U13 (quel que soit le niveau) organisé par le District de la Haute-Vienne de Football participent automatiquement au festival U13 PITCH.

L'engagement est gratuit.

Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le comité de Direction du District de la Haute-Vienne de Football.

## Catégorie U10-U11

Enfants née en 2009 - 2010

### DATE D'ENGAGEMENT

- ⚽ Tous niveaux : Dimanche 8 Septembre 2019, minuit via Footclubs.
- ⚽ **Rentrée du Foot U11 : Samedi 14 Septembre 2019**  
Les clubs qui souhaitent se porter candidat pour l'accueil de la journée « Rentrée du Foot », doivent envoyer un mail au district de la Haute-Vienne à l'adresse suivante : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr).

## Catégorie U9

Enfants née en 2011 - 2012

### DATE D'ENGAGEMENT

- ⚽ Tous secteurs : Mercredi 11 Septembre 2019 minuit via Footclubs.
- ⚽ **Rentrée du Foot U9 : Samedi 21 Septembre 2019**  
Les clubs qui souhaitent se porter candidat pour l'accueil de la journée « Rentrée du Foot », doivent envoyer un mail au district de la Haute-Vienne à l'adresse suivante : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr).



## Catégorie U7

Enfants née en 2013 - 2014

### DATE D'ENGAGEMENT

- ⚽ Tous secteurs : Mercredi 11 Septembre 2019 minuit via Footclubs.
- ⚽ **Rentrée du Foot U9 : Samedi 28 Septembre 2019**

Les clubs qui souhaitent se porter candidat pour l'accueil de la journée « Rentrée du Foot », doivent envoyer un mail au district de la Haute-Vienne à l'adresse suivante : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr).

## À NOTER

### Rentrée du Foot :

- ⚽ U10/U11 : 14 septembre 2019
- ⚽ U8/U9 : 21 septembre 2019
- ⚽ U6/U7 : 28 septembre 2019

### Journée Nationale des Débutants :

- ⚽ Samedi 30 mai 2020



L'animateur  
Lionel FILLEUL

## REUNION ANNUELLE DES ARBITRES :

La réunion annuelle des arbitres de la Haute-Vienne aura lieu le :  
**Samedi 7 Septembre 2019**  
**Au Siège du district de la Haute-Vienne**  
**De 8h45 à 12h.**

## RENOUVELLEMENT DES DEMANDES DE LICENCES ARBITRES :

Date limite : 31 AOUT 2019 Æ Dernier délai.



## PARTENAIRES DU DISTRICT

